



Commune de
Villard-Bonnot

VB
**VB
infos** MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 116 > Janvier/Février/2026

**GRAND
FORMAT**

9
—
11



ESPACE URBAIN **L'éclairage public** À VILLARD-BONNOT



4
ACTU



12
V.B et VOUS



15
CULTURE

2026
Vœux de la municipalité
à la population

Stationnement
Les zones bleues
à Villard-Bonnot

Espace Aragon
Festival de jeux vidéo
—PIXEL—



Commune de
Villard-Bonnot

VB villages MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 116 > Janvier/Février/2026

EN IMAGES

2

Commémoration : 5 décembre

Noël à Villard-Bonnot : un été animé !

ÉDITO DU MAIRE

3




"Clic"
sur la vignette pour
accéder directement
à la page

ACTUALITÉS

4-8

2026 : Illumination et voeux

Le chiffre : 5 dates pour les élections

Jeunesse : Écologie et humour

Conseil Municipal Jeunes

Commerces : tombola de Noël

Social : les aides du CCAS

Environnement : arbre de la Paix

Sapeurs pompiers : recherche volontaires

Travaux : pont de Brignoud

Interco' :

Stations de montagne



GRAND FORMAT

9-11

L'éclairage public



V-B & VOUS

12-14

Prévention : stationnement

Communication : garder le lien

L'écho des associations

Échanges et partage/Comité de jumelage

Pétanque Villard-Bonnot



CULTURE & LOISIRS

15-16

Espace Aragon : PIXEL

À vos agendas

Maison Bergès/Espace Aragon/Commune



LIBRE EXPRESSION

17

INFOS PRATIQUES

18

N° 116

5
décembre

Commémoration

Un temps pour se souvenir

La Municipalité et les associations d'anciens combattants ont rendu hommage aux femmes et aux hommes morts pour la France, lors de la Guerre d'Algérie. La cérémonie commémorative s'est déroulée au Monument aux Morts, situé sur la place du 24-Août, à Brignoud.



Noël à Villard-Bonnot

Les festivités en images

Le 7 décembre à Brignoud : le marché de Noël

Le 19 décembre, les colis de Noël du CCAS, accompagnés des cartes de vœux réalisées par les enfants, ont illuminé nos seniors !



3 800 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal février 2026



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V+B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - Rédition : Patrick Beau, Service communication

Comité de relecture : Service communication, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Photos : © Service communication

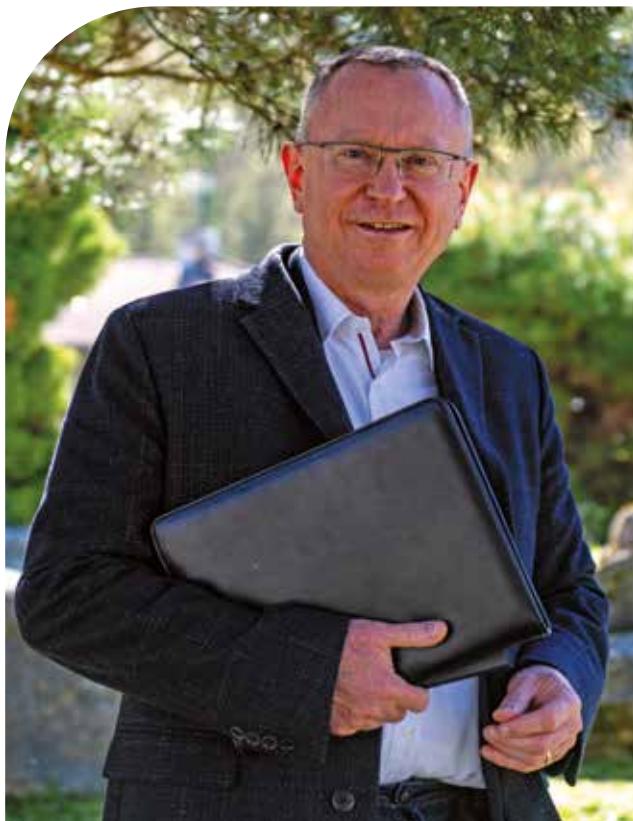
Musée Maison Bergès, Département de l'Isère - images-et-reves.fr - Shutterstock - Freepik.com - Le Grésivaudan

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : [CHAPÔ'COM](#) - Fontaine • Impression : [COQUAND](#) - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





Chères Villardiennes, chers Villardiens,

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Que 2026 soit, pour chacune et chacun d'entre vous, une année placée sous le signe de la santé, de la sérénité et du bonheur partagé avec vos proches.

Mes pensées vont tout particulièrement à celles et ceux qui traversent des moments difficiles, qu'il s'agisse de la maladie ou de la perte d'un être cher. Je souhaite leur assurer de tout mon soutien, ainsi que de celui de notre communauté.

Le 12 janvier, nous avons eu le plaisir de nous retrouver à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce temps convivial est toujours un moment privilégié pour revenir ensemble sur les réalisations de l'année écoulée.

C'est également l'occasion de remercier l'ensemble des acteurs qui contribuent, jour après jour, au dynamisme et au bien-être de notre commune : les services municipaux, les services de sécurité et de secours, les associations, les bénévoles, les commerçants, et plus largement toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour faire de Villard-Bonnot un lieu où il fait bon vivre.

Pour illustrer ces propos, nous avons clôturé courant janvier la tombola de Noël organisée conjointement avec les commerçants. Bien sûr appréciée par les heureux gagnants, cette soirée a également été particulièrement émouvante lors de la remise de la somme récoltée au profit de l'association Soleil Rouge.

Vous le savez, 2026 est une année d'élections municipales. Conformément aux règles strictes encadrant la communication institutionnelle dans ce contexte, je ne peux donc pas évoquer de nouveaux projets dans cet éditorial.

Je vous invite donc à parcourir ce nouveau numéro du VB Infos, reflet de l'énergie et de la vitalité de notre commune. ●

Fidèlement
Patrick Beau
Maire de Villard-Bonnot



ACTUALITÉS

4-8

2026 : illuminations et vœux

Le chiffre : 5... dates clés pour les élections

Jeunesse : spectacle de Noël / CMJ

Commerces : tombola de Noël

Social : aides du CCAS

Sapeurs pompiers : recherche volontaires

Sécurité : contrôles de vitesse / Cambriolages

Travaux : le pont de Brignoud

Inter'Co

Stations de montagne

GRAND FORMAT

9-11

L'éclairage public

V-B et VOUS

12-14

Prévention : stationnement en zones bleues

Communication : restez informés !

Associations : Echanges et partage

Comité de jumelage / Pétanque

CULTURE & LOISIRS

15-16

Espace Aragon : Festival de jeux vidéo –PIXEL–

À vos agendas

Espace Aragon - Maison Bergès - Municipalité

LIBRE EXPRESSION

17

EN PRATIQUE

18

**Très belle année 2026
à toutes et à tous**



Et la Commune s'illumine !

Qui dit décembre, dit Lumières ! Cette année, la Collectivité a investi sur des éléments de décoration lumineuse : cadeaux géants, boules, sapins, cerf & traîneau et étoiles. Les agents des services techniques ont assuré l'installation et la mise en service des lumières en quelques semaines. Le lancement des illuminations, quant à lui, s'est fait le 5 décembre lors de la Fête de Noël du Sou des écoles. ●



[Vœux]

« Que 2026 vous offre le meilleur ! »

C'est sur ces mots que Patrick Beau – accompagné du Conseil Municipal – a ouvert son discours, s'adressant à une large assemblée.

Le CHIFFRE

5

Dates à retenir dans le cadre des prochaines élections municipales

Dates limites pour l'inscription sur les listes électorales

Mercredi
4
FÉVRIER

En ligne

Vendredi
6
FÉVRIER

En Mairie

Jeudi
5
MARS

Pour les personnes ayant déménagé, atteignant l'âge de 18 ans ou devenues Françaises par naturalisation après les délais d'inscription

Dimanche
15
MARS

Scrutin

Dimanche
22
MARS

Premier tour Second tour

Tous les ans, la cérémonie des vœux est un rendez-vous incontournable qui, comme le Maire le rappelle : « participe à renforcer ce lien qui nous unit et nous invite, chaque début d'année, en regardant collectivement vers l'avenir, à souhaiter le meilleur à celles et ceux qui nous entourent ». Malgré un contexte difficile, le Maire a souhaité rester optimiste, soulignant l'importance de prendre la mesure du chemin parcouru et ainsi reconnaître ce qui a été accompli. Enfin, la Municipalité a présenté ses vœux aux citoyens, associations et acteurs locaux avant de partager un apéritif dînatoire. ●



Une équipe de choc et de chic pour votre service !





Ecologie et humour

au programme d'un joyeux spectacle de Noël pour les écoliers

Comment bien finir l'année ? Du côté des écoles de la Commune, les spectacles sont toujours appréciés. Tout comme leurs petits camarades de maternelle, les écoliers des établissements de Jules-Ferry et Libération ont assisté à un beau spectacle

de Noël, jeudi 18 décembre. Au programme ? Une dose d'humour et de créativité, pour un spectacle entièrement musical abordant un message fort : prenons soin de la planète !

À nouveau, la Cie La Dent Drôle a su captiver les enfants et les faire rire aux éclats. ●



[Jeunesse]

Conseil Municipal Jeunes

Les ateliers pour le carnaval 2026 ont débuté ➔

Cette année, le Carnaval de Villard-Bonnot fera voyager les participants ! En effet, les élus du Conseil Municipal Jeunes ont souhaité s'inspirer des relations culturelles qu'entretient la ville avec celle de Calamonaci. Alors, pour la création du char, ce sont les couleurs, la chaleur et la générosité de nos amis siciliens qui vont illuminer la parade du 7 mars prochain. Les ateliers ont commencé cet hiver. Pour l'occasion, les enfants sont aidés et guidés par notre partenaire Doriss Diara. La jeune Villardienne est déjà

bien connue du public puisqu'avec son entreprise "DorissEtCoquelicot", elle intervient depuis quelques années auprès des habitants au Centre Socioculturel et lors d'événements comme la Semaine Bleue. Cette fois-ci, elle partage son talent et sa créativité avec les enfants, que nous aurons plaisir à découvrir au défilé en mars !

Carnaval « La Sicile » 7 mars 2026, départ à 14 h stade Aristide-Bergès. En cas de pluie, report au Gymnase Jean-Jaurès (derrière la Mairie). ●



Tombola de Noël

1 500 € récoltés au profit de Soleil Rouge !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Collectivité et les commerçants locaux ont, de nouveau, fait équipe afin de proposer aux habitants la Tombola de Noël. Cette opération - pour laquelle chaque organisateur offre 1 lot (soit 2 lots par grille) - a pour objectif de récolter des fonds pour une association caritative.

En 2023, la première édition avait permis d'offrir une somme de 940 € à l'association iséroise Les Blouses Roses 38. Pour son retour, la Tombola de Noël a permis de collecter 1 500 € ! Une belle preuve de générosité et de solidarité de la part des Villardiens et des commerçants locaux !

Le 14 janvier, c'est donc en Mairie, au sein de la Salle du Conseil Municipal que Patrick Beau, le Maire, accompagné des élus, des commerçants participants et des gagnants, a pu remettre un chèque au représentant de l'association Soleil Rouge. Pour mémoire, cette dernière fait intervenir

des clowns hospitaliers à l'Hôpital Couple-Enfant du CHU Grenoble Alpes. Chaque année, 9 000 enfants malades attendent les clowns pour rire et sourire. ●



[Commerces]





[Social]



Le saviez-vous ?
Dans le cadre de son programme d'aide sociale facultative, le CCAS de Villard-Bonnot propose des aides financières à destination des enfants issus de foyers aux revenus modestes.



Aide aux vacances Aide sport/culture

C'est le moment d'en faire la demande !

Aide à la pratique d'activités sportives et/ou culturelles.

Il s'agit d'une aide financière versée en 1 seule fois, une fois par an et par enfant. L'aide est plafonnée à 200 €, et est calculée sur le montant de la cotisation annuelle (adhésion comprise). Cette aide est soumise à des conditions d'accès. En effet, elle s'adresse aux familles résidant à Villard-Bonnot, dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 1300, et dont les enfants sont âgés de 6 à 18 ans. Formulaire en ligne, scannez le QRcode. ●

Aide aux séjours de vacances, à l'accueil de loisirs et aux stages

Il s'agit d'une aide financière versée à une structure d'accueil ou à un organisme de vacances pour aider les familles à régler une partie du séjour (colonies, accueil de loisirs, stages associatifs...) Elle est proposée tout au long de l'année. Ce dispositif est soumis à des conditions d'accès. En effet, cette aide s'adresse aux familles résidant à Villard-Bonnot. Elle est calculée selon le quotient familial (QF) du responsable légal pour les enfants âgés entre 3 et 14 ans. Formulaire & pièces justificatives en ligne, scannez le QRcode. ●

[Environnement]

L'arbre de la Paix planté aux côtés des Monuments aux Morts Tout un symbole



Commencé le 12 mai 2025, le chantier du Secteur de l'Église se poursuit et peu à peu la nouvelle place se dessine... Ces derniers mois, les cheminements piétons & espaces verts ont été créés.

Dans le cadre de son aménagement, il avait été décidé de planter un arbre de la Paix. C'est chose faite depuis le 3 décembre. Un olivier – symbole de Paix – centenaire trône désormais au cœur de la place, à proximité des Monuments aux Morts. Pour l'occasion, les élus du CMJ ont participé à sa plantation, accompagnés par l'équipe des espaces verts et de Belledonne Aménagements. ●



[Sapeurs-pompiers]



#TousVolontaires

Vous aussi devenez soldats du feu !

Les sapeurs-pompiers de la Commune participent à une grande campagne de communication afin de faire connaître leur métier. Pour cela, Denis Foroni et ses équipes ont pu compter sur le soutien des boulangeries locales : La Nougatine et la boulangerie Lazzarotto. Ce partenariat n'en est pas à ses débuts puisque les commerçants villardiens y participent depuis déjà quelques années ! Ainsi, en allant chercher votre pain, observez bien son emballage en papier : vous y trouverez les étapes clés pour devenir soldat du feu. ●

Devenir sapeur-pompier volontaire : étapes clés

1. La prise d'information et mise en contact se fait directement auprès de la caserne de Villard-Bonnot.
2. Sur présentation d'un certificat médical, vous devrez passer des tests sportifs.
3. À cela suivra une visite médicale, réalisée par un médecin sapeur-pompier.
4. Exprimez vos motivations lors d'une commission de recrutement.
5. Vous avez été reçu ? Il est temps de suivre la formation, délivrée progressivement et par modules.
6. Vous vous engagez sur 5 années, renouvelables.



Que retenir des contrôles de vitesse effectués cet hiver ?

Régulièrement, la Police municipale effectue des contrôles de vitesse sur le territoire communal. Pour cela, elle utilise un radar pédagogique qu'elle installe en des lieux où des excès de vitesse récurrents ont été constatés par les riverains.

Une fois le radar en place, il y reste un mois minimum. Il ne flashe pas les plaques d'immatriculation. L'intérêt ? Ces dispositifs de prévention routière encouragent les usagers à conduire plus prudemment, à respecter les limitations de vitesse et le code de la route pour limiter les accidents.

Du 1^{er} septembre au 2 décembre 2025, c'est la rue de la Houille-Blanche, sur le secteur de Lancey, qui était à l'étude – dans la direction de l'Agence Postale Communale. La vitesse y est limitée à 30 km/h. Que retenir donc des comportements observés ? Alors que le radar permet de connaître le nombre de véhicules qui a emprunté la rue, la vitesse moyenne constatée ainsi que celle maximale enregistrée sur la période, il apparaît que les habitants et riverains sont de bons élèves !

Cambriolages en série, les conseils de la gendarmerie

Durant les fêtes de fin d'année, une vague de cambriolages a été recensée sur Villard-Bonnot et les communes environnantes.

Suite à cela, la Gendarmerie rappelle quelques bons réflexes à adopter :

- fermez et verrouillez votre habitation même si vous vous absentez seulement quelques instants ;
 - ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance ;
 - ne laissez pas d'importantes sommes d'argent, d'or ou de bijoux chez vous ;
 - ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres ;
 - tout dispositif de protection (spot lumineux, alarme sonore, vidéoprotection) est utile ;
 - signalez vos absences prolongées auprès de la Police Municipale par courriel.
- Et si par malheur vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien avant l'arrivée des policiers ou gendarmes.

[Sécurité]



En cas de doute,
de comportement suspect,
ou de cambriolage
faites le 17

@police@villard-bonnot.fr

Le nouveau pont de Brignoud ouvert en fin d'année ? Le calendrier est respecté !

L'info est tombée le 11 décembre dernier. C'est sur ses réseaux sociaux que le Département de l'Isère a annoncé que les travaux du nouveau pont de Brignoud allaient bon train. Le calendrier étant respecté, la promesse d'ouverture de ce nouvel édifice fin 2026 devrait donc être tenue, sauf aléa majeur.

enBREF !

Les travaux du bow-string ont débuté en avril 2025, 3 ans après l'incendie criminel du pont historique. L'assemblage de la structure du nouveau pont de 120 m de longueur et 20 m de largeur est en cours. Depuis fin novembre, les premiers éléments de la structure en acier du pont sont amenés sur le chantier, par convois exceptionnels pour les plus gros éléments. Les livraisons se dérouleront jusqu'au mois de mars 2026. Après leur réception sur la plateforme spécialement aménagée en rive droite, ces éléments sont assemblés, soudés et la peinture réalisée sur les zones qui ne peuvent pas être traitées en usine.

Le montage de la charpente sur site s'effectuera jusqu'à l'été 2026, période à laquelle la structure d'un poids d'environ 2 000 tonnes sera mise en place au-dessus de l'Isère par l'intermédiaire d'engins porteurs et d'une plateforme réalisée dans le lit du cours d'eau..

[Travaux]





[Stations de montagne]

www.le-gresivaudan.fr

Aller+LOIN

Travaux et nouveautés pour mieux vous accueillir

Favoriser les modes de déplacement décarbonés

Le Grésivaudan a installé des bornes de recharge pour véhicules électriques sur des parkings des stations communautaires. Dès cet hiver, 2 bornes de recharge lente et 1 borne de recharge rapide seront à disposition à Prapoutel-Les 7 Laux. Côté Pleynet (toujours aux 7 Laux), 2 bornes de recharge lente ont été installées tout comme au Collet.

Coût des travaux : 166 589 € TTC. Le Grésivaudan a pu bénéficier d'une prime d'Aide au Développement des Véhicules Électriques grâce à de Nouvelles Infrastructures de Recharge de 16 000 € et d'une participation de Territoire d'Énergie Isère à hauteur de 86 143 €.

Le déploiement de ces bornes se poursuivra en 2026 à Pipay - Les 7 Laux et à l'espace ludique du col de Marcieu. ●



Le village vacances Les Ramayes à Prapoutel-Les 7 Laux fait peau neuve

Avec une capacité de plus de 500 lits, c'est l'un des plus gros centres d'hébergements touristiques de la station. Propriété de la Communauté de communes depuis 2017, ce bâtiment est exploité par Miléade, opérateur du tourisme social très engagé dans la vie et l'avenir de la station. Après une première phase de travaux portant principalement sur la rénovation des chambres en pension complète et l'amélioration de l'offre (nouvelles salles de séminaire, rénovation de l'espace bien-être...), Le Grésivaudan poursuit le chantier avec la rénovation énergétique du bâtiment, la mise en accessibilité et en conformité, la rénovation des gîtes, des logements de saisonniers, de la cuisine et de la salle de restauration. Le tout sera terminé courant 2026.

Coût du projet : 11,80 M€ HT avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional (900 000 €), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (400 000 €) et du Département de l'Isère (400 000 €). ●

Ça bouge également du côté des différents domaines skiables intercommunaux !

En effet, la Communauté de communes a mené plusieurs actions visant à garantir le confort et surtout la sécurité des usagers. De l'implantation des explodeurs à gaz et des paravalanches à l'entretien des remontées mécaniques, découvrez le détail sur le site de la Communauté de Communes. ●





[Espace Urbain]

L'éclairage public à Villard-Bonnot

La société GreenAlp procède, depuis le mois d'août 2025, à la rénovation et le réglage des 900 candélabres de Villard-Bonnot. Les travaux – toujours en cours – peuvent provoquer des différences d'éclairage d'un luminaire à l'autre, ainsi que des questionnements auprès des habitants. Ce Grand Format propose de faire un point sur le sujet.

Le contexte

Historique des mesures liées à l'éclairage public sur la Commune

Les premières actions, portant sur l'éclairage public de la Commune dans sa globalité, datent de 2015. L'extinction des candélabres sur une partie de la nuit est d'abord mise à l'essai, avant d'être adoptée définitivement. Cette mesure, économiquement et écologiquement avantageuse, répondait également à l'un des objectifs du Grenelle de l'environnement. Dans la continuité de cette première mesure, il a également été décidé de changer progressivement les ampoules halogènes des lampadaires publics par des modèles LED. Elles ont l'avantage d'avoir une durée de vie plus longue et consomment jusqu'à 6 fois moins que les ampoules classiques. De ce fait,

le remplacement d'éclairage est moins fréquent et les LED se recyclent bien mieux.

Ces actions mènent peu à peu la Commune à réfléchir et à repenser la manière dont l'éclairage public fonctionne. Pour cela, elle crée un programme de rénovation de l'ensemble des équipements d'éclairage public, en collaboration avec GEG | GreenAlp, dès 2020. Pour mémoire, la société gère la distribution de gaz et d'électricité auprès des Villardiens. Les travaux sont toujours en cours. Toutefois, en décembre 2025, le fournisseur d'énergie a communiqué un état des lieux de ce chantier. Ils vous sont présentés dans les pages suivantes. ●



[Espace Urbain]

Les actions précédemment présentées mènent peu à peu la Commune à réfléchir et à repenser la manière dont l'éclairage public fonctionne.

Pour cela, elle a créé un programme de rénovation de l'ensemble des équipements d'éclairage public, en collaboration avec GEG | GreenAlp, dès 2020.



En chiffres

(Bilan communiqué par GreenAlp)

100 %
des luminaires communaux
remplacés par des LED

62,5 %
de réduction de la puissance
des luminaires installée
passant de 96 kW à 36 kW

70 %
d'économie supplémentaire
réalisée, contre 45 % avec
l'ancienne extinction nocturne

80 %
de diminution de la consommation
énergétique annuelle (42 520 kWh/an)
représentant une économie
de 175 880 kWh/an par rapport à 2020

↓
Réduction des coûts de maintenance
grâce à l'installation d'équipements neufs

L'éclairage public à Villard-Bonnot

GreenAlp, partenaire du chantier de rénovation de l'Eclairage public

Pour mémoire, GreenAlp gère la distribution, les abonnements et la facturation de gaz et d'électricité auprès des Villardiens. Les travaux de rénovation sont toujours en cours. Toutefois, en décembre 2025, le fournisseur d'énergie a communiqué un état des lieux de ce chantier. Il vous est présenté ici.

En 2020, 77 % du territoire communal était encore équipé de luminaires d'ancienne génération, énergivores et générateurs de pollution lumineuse. La mise en place de coupures nocturnes depuis 2015 avait permis de réduire la consommation énergétique de 45 %. Toutefois, avec une puissance installée de 96 kW, la consommation annuelle atteignait encore 218 400 kWh. ●

L'éclairage public en adéquation avec un schéma directeur élaboré et programmé

Dans un contexte où le prix de l'énergie est en hausse tout comme les préoccupations climatiques, la Collectivité a décidé d'établir un schéma directeur de son éclairage public. Il s'agit d'un cahier des charges établissant l'ensemble des règles définissant ce que doit être l'éclairage public. Ce schéma a également permis l'élaboration et la programmation d'un plan de rénovation des candélabres. Ce chantier de grande envergure, devrait s'achever cette année. ●

Ce plan de rénovation vise plusieurs objectifs

- Réaliser des économies d'énergie significatives ;
- Adapter l'éclairage selon les secteurs et les besoins des riverains ;
- Préserver la biodiversité grâce à des équipements conformes à l'arrêté relatif aux nuisances lumineuses. ●

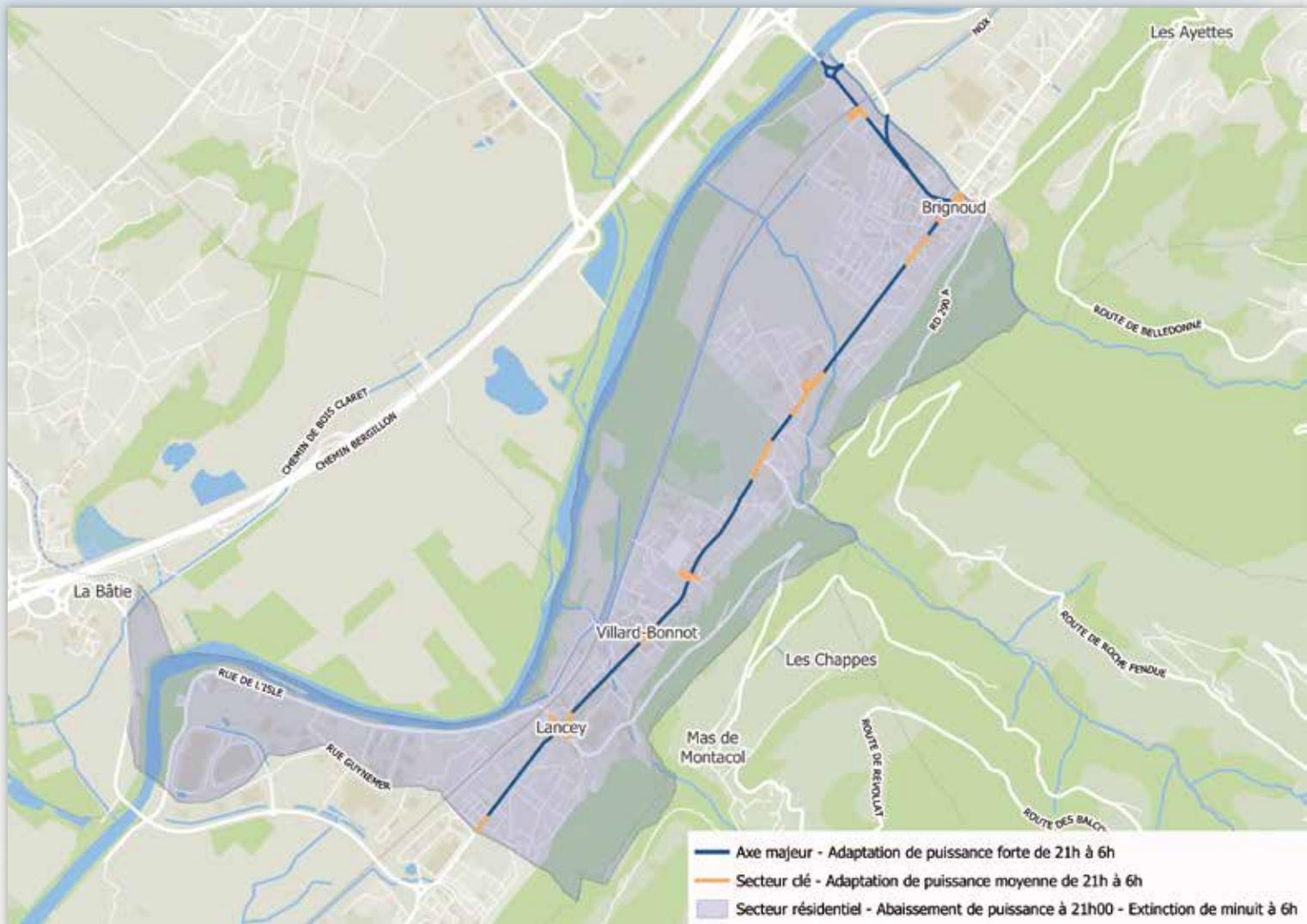
Des différences d'éclairage interrogent les habitants.

FOCUS

Des différences d'éclairage d'un luminaire à l'autre sont régulièrement constatées par le public. Les équipes de GEG | GreenAlp interviennent depuis le mois d'août sur les candélabres de la Commune afin de rénover l'éclairage public. À terme, ce dernier sera mis en conformité avec le schéma directeur, adopté par la Collectivité en 2020.

Que retenir ?

- Les travaux sont en cours, sur différents secteurs de la Commune, visant à terme l'ensemble du territoire Villardien.
- Ces interventions s'étendent de 2025 à 2026 et peuvent entraîner des singularités dans la phase de transition.
- La rénovation des luminaires consiste à passer toutes les ampoules à des versions LED.
- Le schéma directeur de l'éclairage public sera plus fin, ne se limitant plus à la seule extinction nocturne de 1 h à 5 h du matin.
- Tous les secteurs n'auront pas le même traitement lumineux : le nouveau traitement – prévu par le schéma directeur – a pour objectif de bien éclairer, avec la bonne puissance, au bon endroit et pour le bon usage (voir cartographie ci-dessous). ●



[Prévention]

Stationnement en zone bleue



Faciliter l'accès aux commerces

Le stationnement en zone bleue existe pour favoriser l'accès aux commerces locaux et la rotation des véhicules. Boosté en 2021, ce système permet de se garer gratuitement. N'oubliez pas le disque, outil indispensable! Faisons le point.

Qu'est-ce qu'une zone bleue ?

Déjà présentes sur le territoire, ces places offrent plusieurs avantages. Du fait de leur proximité géographique avec les boutiques ainsi que leur utilisation limitée dans le temps, ces emplacements facilitent l'accès aux commerces. Les emplacements ont une durée adaptée aux types de commerces concernés. Les usagers doivent indiquer l'heure d'arrivée grâce à un disque bleu, visible depuis leur pare-brise. Ce précieux sésame – acheté par la Municipalité – est délivré gratuitement par les commerçants et disponible en Mairie.

Depuis 2021, de nouvelles places sont proposées à Lancey près du marché, sur l'avenue Aristide Bergès et sur le Boulevard de la Pologne. À Brignoud, elles sont matérialisées sur le Boulevard de la Libération et la rue Alfred-Fredet. Au total, un peu plus d'une trentaine de stationnements à durée limitée existe.

Où obtenir un disque gratuitement ?

- Au bureau de la police municipale de Villard-Bonnot.
- Mairie. 20, boulevard Jules-Ferry. ●



MODE d'emploi

- Le stationnement en zone bleue est un stationnement gratuit... mais à durée limitée (20 minutes ou 2 heures suivant les zones à Villard-Bonnot) entre 7 h et 19 h.
- Ces zones de stationnement sont matérialisées par un marquage bleu au sol. Un panneau est généralement implanté à proximité et indique la durée autorisée.
- Il faut donc utiliser un disque de stationnement sur ces places.
- Le disque doit être visible de l'extérieur en cas de contrôle.
- Ce disque est valable partout en France.



La non-apposition de disque de stationnement ou non-respect de la durée de stationnement est verbalisable.

Arrêté municipal en vigueur (Arrêté municipal n° 04/2024 du 9 janvier 2024) : amende forfaitaire de 35 € sans retrait de points.

S'informer et garder le lien

Avec sa commune

L'INFO AVEC SOI

Le VB•Infos

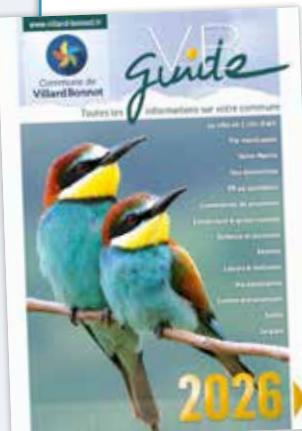
Magazine bimestriel édité par la Commune

Villard-Bonnot édite un bimensuel, le VB•Infos magazine. Distribué directement dans les boîtes aux lettres, le journal est votre première source d'information ! Avec sa nouvelle formule mise en place en 2017, le VB•Infos vous propose 5 pages d'actualités, un sujet approfondi dans la rubrique « Grand Format », l'info 100 % villardienne avec « VB & Vous », un espace dédié « Culture et Loisirs » et toujours l'Agenda et les informations pratiques. Cinq rendez-vous par an à ne pas manquer ! ☺

Le VB•Guide

L'essentiel de Villard-Bonnot est à vous

Au début de chaque année, le Guide de la Ville vous est livré avec le numéro de janvier/février du VB•Infos.



Note : les mises à jour pour l'édition de l'année suivante se font entre juillet et octobre de l'année en cours. Si vous constatez une erreur ou un oubli, contactez-nous. ☺

www.villard-bonnot.fr

Un site internet complet

Retrouvez toute l'actualité de votre Ville sur le site internet. Mise à jour toutes les semaines, cette plateforme vous donne accès à toutes les informations pratiques de la Ville, à l'agenda, aux infos travaux, pharmacies de garde, pic pollution... Effectuez également de nombreuses démarches en ligne (formulaires, portail famille...) ! ☺

@villedevillardbonnot

La page facebook de votre commune



Depuis novembre 2020, Villard-Bonnot est présente sur le réseau social Facebook. Avec des publications régulières, ce support officiel propose des infos communales, des photos mais également des infos des partenaires et acteurs locaux (Maison Bergès, Espace Aragon, Communauté de communes Le Grésivaudan, Centre Socioculturel de Brignoud...). ☺

« Villard-Bonnot »

l'appli mobile pour une info en direct

Un mouvement de grève est annoncé ? Une réunion publique s'organise ? Des travaux vont perturber la circulation ? L'application « Villard-Bonnot » a été conçue afin que vous soyez rapidement informés de ce qu'il se passe dans votre commune ! Gratuite, l'appli est disponible sur smartphone et tablette, Android et IOS. Vous pouvez la télécharger sur le Play Store et l'App Store. ☺



L'INFO DANS LA VILLE

Les panneaux électroniques d'informations

Le long de la départementale qui traverse notre Commune, 3 panneaux électroniques – également appelés lumineux – sont implantés en bord de route : à Brignoud, place Alfred Fredet ; à Villard-Bonnot, face à la Mairie ; à Lancey, au carrefour. De 5 h à 23 h 59, ils diffusent les informations liées à l'actualité de votre mairie, des associations, du Grésivaudan... Les panneaux sont mis à jour toutes les semaines. ☺

Les supports urbains

Les banderoles et les vitrines d'affichage municipal constituent l'essentiel des supports urbains. Installés de part et d'autre du territoire, ils mettent en lumière les événements organisés par la Commune. Les banderoles sont situées à hauteur du Lycée et aux entrées de ville Brignoud/Crolles, Lancey/Le Versoud. Les vitrines d'affichage (bleues) sont présentes aux entrées des écoles maternelle et élémentaire villardiennes. ☺



Service communication

0 04 76 45 79 45

com@villard-bonnot.fr



L'écho des Associations

Échanges et partage



10^{ème} bougie en 2025, ça se fête !

Le lundi 3 novembre 2025, Les membres de l'association Échanges et Partage se réunissaient pour leur assemblée générale annuelle. Cette AG revêtait un aspect particulier : l'anniversaire des 10 ans de leur création. Les adhérents ont répondu présents, la salle Georges Brassens était pleine. La présidente M^{me} Chantal Troitsky a rappelé en préambule que l'association avait pour vocation de permettre les échanges de services et le partage de compétences et des connaissances. L'AG s'est poursuivie en faisant le point sur les événements marquants de l'année écoulée, les comptes de l'association et les votes des résolutions (toutes approuvées à l'unanimité). La soirée s'est clôturée autour d'un temps convivial, en présence de M. le Maire et quelques invités dont M. et Mme Chavand. Et parce que 10 années, cela se fête, l'association a tenu à ce que chacun reparte avec un petit souvenir de cet événement. Joyeux anniversaire ! ●



Comité de jumelage

Le Comité a régalé ses convives !

Le 23 novembre dernier, le Comité de jumelage Villard-Bonnot | Calamonaci a réuni adhérents, habitants et amis autour d'un repas dansant convivial. Dès l'accueil, les sourires et la bonhomie de chacun donnaient le ton. Autour des tables, ils étaient 136 convives à échanger et rire, tous accents mêlés.

Parce que la bonne cuisine rassemble, ils ont profité d'un menu généreux, donnant à leurs papilles un petit goût de dolce vita. Après le dîner, la piste de danse s'est remplie au rythme de musiques entraînantes, alternant airs traditionnels et succès populaires. Les générations se sont retrouvées, échangeant anecdotes et pas de danse. Ce bel événement a rappelé combien l'amitié, la culture et la fête rapprochent durablement nos deux communautés locales et solidaires. ●

Pétanque Villard-Bonnot

Le PVB est arrivée en quarts de finale !

Les 6 et 7 décembre derniers, le club de pétanque de Villard-Bonnot était en déplacement à Montauban, située dans le Tarn-et-Garonne. L'équipe du président Galera – figure emblématique du PVB –



participait aux quarts de finale de la coupe de France jeu provençal. Les Villardiens, armés d'une cohésion sans faille et d'un talent certain, ont passé un à un les défis qui leur étaient proposés tout au long de l'année. Ils se sont distingués lors de rencontres au niveau départemental, régional, puis national en affrontant Colmar (68) en 16^{ème} de finale et Roche-la-Molière (42) en 8^{ème} de final.

Pour le quart de final, les 8 équipes étaient : La Crau (83), Lattes (34), Draguignan (83), Milhaud (30), Avion (62), Feuquières (80) et Pont-Trambouze (69). C'est par tirage au sort que le PVB est désigné pour affronter Pont-Trambouze. Le programme ? 3 doublettes (2 masculins et 1 mixte) et 2 triplettes. Coaché par Guillaume Picat, cet alliage de jeunesse avec Burgi, Bouchet-Bert, Bourgeat, et d'expérience Bougnard, Baudet, Genevois... n'a pas démerité pour accompagner leur féminine Audrey Marque, dont l'investissement a apporté une vraie valeur ajoutée. Malgré tout, les Isérois se sont inclinés face aux Rhodaniens. Si la défaite laisse un goût amer, l'expérience n'a fait que renforcer cette belle équipe pour les prochaines compétitions ! ●

[Exposition]



Bienvenue dans l'univers vidéoludique !

Quand l'Espace Aragon ouvre ses portes à un univers, le moins que l'on puisse dire est que rien n'est fait à moitié, ni laissé au hasard. Le résultat ? 10 jours de dynamiques où se mêlent le plaisir de jouer – seul ou en équipe –, la diversité des disciplines croisées, et la portée éducative de ce festival unique en son genre, au cœur du Grésivaudan.

De 10 à 90 ans, Pixel s'adresse à tous.

Pour cela, l'événement switche avec les arts. Bien sûr, il y a le jeu pur et dur avec la pratique et un tournoi dont la grande finale s'est déroulée à Aragon. Des "Playformances" ont également rythmé le festival durant lequel des artistes venus du théâtre, des sciences humaines, du streaming ou du développement ont proposé une forme originale mêlant jeu, récit et mise en scène.

Les organisateurs ont donné carte blanche à Chloé Desmoineaux. L'artiste numérique a partagé le film de Ola Simonsson « Sound of noise » (2010) qui a marqué sa pratique et sa réflexion autour de l'art et du jeu vidéo. Ici le public a pu échanger et débattre avec la jeune femme. De quoi nourrir les réflexions et faire évoluer les points de vue !

Pour les plus petits, un ciné-goûter (dès 6 ans) a été organisé en projetant l'excellent « Les mondes de Ralph ». Sorti en 2012, ce film d'animation est profondément lié à la culture du jeu vidéo, tant dans son univers visuel que dans ses thématiques et références.

Enfin, ne l'oublions pas, la musique occupait également une part importante de ce festival. Ainsi à l'occasion de la soirée de clôture, Robin Melchior,

musicien et arrangeur passionné par les bandes-son vidéoludiques, accompagnés d'élèves de trois écoles de musique du territoire – dont le Centre Musical Accords – ont assuré un concert dédié aux musiques de jeux vidéo. C'est avec beaucoup d'émotion que le public a approché toute la richesse et la créativité des musiques issues des plus grands jeux. ●

Pour la cinquième année, l'Espace Aragon s'est consacré entièrement à la culture des jeux vidéo.

‘Du 9 au 18 janvier, un large public – des néophytes aux gamers confirmés – a pu s'essayer et (re)découvrir toute la richesse artistique de cet univers numérique.



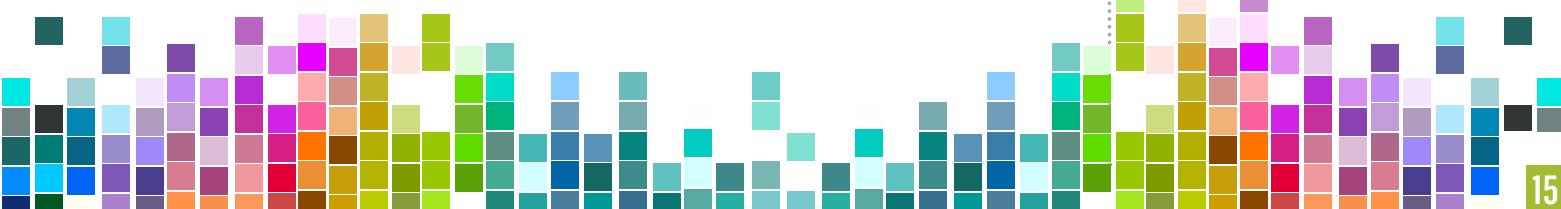
« Manette 100 fils »

Quand le contrôle devient une expérience

Une expo interactive. En fil rouge de cette 5^{ème} édition, Pixel accueillait le Collectif « Sous les néons » pour une exposition interactive. Réalisée avec l'artiste Chloé Desmoineaux, « Manette 100 fils » a pris possession de la salle d'expo de l'Espace Aragon pour le métamorphoser en un plateau de jeu géant. Ici le public a découvert une programmation originale, issue de jeux d'éditeurs indépendants.

Au cœur de cette expo, un élément central aux jeux vidéo : la manette.

Et un questionnement : Et si on utilisait autre chose pour contrôler un jeu ? L'idée étant d'imaginer un objet interactif qui fait corps avec l'expérience ludique. Tapis de danse, volant, batterie... les contrôleurs alternatifs ont séduit le public ! Dans cet esprit, Chloé Desmoineaux a présenté "Scylla 3 000" dans lequel elle revisite le jeu Snake en remplaçant la manette par... des notes de musique ! Aucune fausse note pour cette belle expo ludique et rafraîchissante ! ●



L'artothèque s'expose !



Les médiathèques intercommunales à Croles et Pontcharra et l'Espace Aragon vous présentent les nouvelles œuvres de l'artothèque. Venez les découvrir en famille, entre amis ou bien seul, en vous accordant un moment rien qu'à vous. Vous pourrez même réserver celle qui vous aura tapé dans l'œil, pour la récupérer à la fin de l'exposition.

Le programme complet est disponible dans les trois lieux d'exposition et sur le portail des Bibliothèques du Grésivaudan : <https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr>.

04 76 71 22 51 - www.espace-aragon.fr - Espace Aragon

A vos Agendas !



MAISON BERGÈS
VILLARD-BONNOT

Brick Hydro De l'eau à l'électricité

Jusqu'au 17 mai - Du mercredi au dimanche.

Une exposition ludique pour s'immerger en famille dans l'univers de « l'hydro » et comprendre son fonctionnement grâce à des maquettes en Lego® et des objets techniques, des illustrations colorées et des photographies anciennes...

Cette exposition s'inscrit dans le cadre du centenaire de l'Exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme de 1925, célébrant la naissance et le développement de l'hydroélectricité à la source de l'essor économique de la région grenobloise. ●

40, avenue des Papeteries Villard-Bonnot
04 38 92 19 60 - maison-berges@isere.fr - musees.isere.fr
 @MuséeMaisonBergès



Retrouvez les programmations

ARAGON

Maison Bergès



Dans votre commune



Conseil municipal

Mardi 24 février

A 18h30, salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie

Elections municipales

Premier tour dimanche 15 mars
Second tour dimanche 22 mars

Carnaval

Samedi 7 mars - Rendez-vous à 14 h

Départ stade Aristide-Bergès

Arrivée prévue à 15 h 30 aux
Services techniques (derrière la Mairie)

Foire de printemps*

26 avril 2026 à Lancy



Du jeudi 19 au mardi 31 mai

Espace Aragon



Collecte de sang

jeudi 26 mars et 4 juin - 16h à 19 h 30

Gymnase Jean-Jaurès

Rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr>

* Détails communiqués prochainement sur les supports de communication de la commune.

Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** www.villard-bonnot.fr, les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45



Libre expression



Toute l'équipe de « Ma Voix Ma Ville » vous souhaite une très bonne année 2026.

Travaux du Symbhi : des habitants se mobilisent.

Les habitants de la rue des Eaux-Claires expriment des attentes légitimes quant aux impacts des travaux sur leur quotidien. Transparence, information et écoute doivent être au cœur de la démarche, mais force est de constater que la communication reste insuffisante.

Le schéma actuel propose la suppression des garages et des espaces verts pour la création d'une route bitumée.

Les habitants ont proposé plusieurs solutions alternatives au Symbhi qui n'a même pas pris la peine de les étudier.

Pourquoi les habitants de chaque résidence ou copropriété sont consultés chacun leur tour et pas ensemble ?

Pour finir cette année est un peu particulière. Dans quelques mois prendra fin le mandat que vous nous avez confié il y a bientôt 6 ans. Nous avons eu à cœur durant cette période de travailler pour vous, pour l'intérêt général. Nous avons systématiquement fait remonter vos inquiétudes, vos questions et les nôtres lorsque cela était nécessaire.

Depuis le début du mandat, notre groupe a toujours choisi d'agir dans un esprit constructif. Nous avons participé à la réflexion collective, proposé, débattu, parfois contesté. Être dans l'opposition ne signifie pas s'opposer pour s'opposer, mais défendre une autre vision de la ville, plus juste, plus humaine, plus durable.

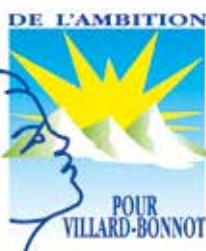
Beaucoup d'entre nous ne serons plus conseiller municipal lors du prochain mandat.

Cela aura été un honneur de vous représenter durant ces 6 années de mandat. ●

mavoixmaville@gmail.com - Facebook : [@mavoixmaville](https://www.facebook.com/mavoixmaville)

L'équipe

« Ma voix, ma ville »



Toute l'équipe « De l'Ambition pour Villard-Bonnot » vous adresse ses meilleurs vœux.

Fidèles à nos engagements, guidés par l'intérêt général et dans un esprit constant de concertation, nous poursuivons la mise en œuvre de projets au bénéfice exclusif des habitants et de l'environnement de Villard-Bonnot. Le premier tour des élections municipales aura lieu le dimanche 15 mars 2026.

D'ici là, nous restons pleinement mobilisés à vos côtés pour améliorer le bien-vivre dans notre commune.

Notre équipe rassemble des élus expérimentés et de nouveaux visages porteurs d'idées et d'initiatives. Tous partagent le sens de l'engagement et les valeurs humaines qui nous sont chères :

- pragmatisme, pour agir avec bon sens et efficacité ;
- écoute, parce que les décisions les plus justes sont celles construites ensemble ;
- responsabilité, car chaque action engage l'avenir de notre commune.

Au-delà de toute étiquette politique, nous sommes unis pour servir et faire rayonner Villard-Bonnot, avec ambition, concertation et inclusion. Ensemble, construisons l'avenir de notre commune autour de priorités fortes : l'éducation, la solidarité, les déplacements, les transitions écologiques, la sécurité et le vivre-ensemble.

Vous souhaitez nous soutenir, partager une idée ou poser une question sur les projets ? N'hésitez pas à nous contacter : vos élu(e)s et vos référent(e)s de quartier sont à votre écoute.

Merci pour votre confiance et votre soutien. ●

ambitionvb@orange.fr

L'équipe

« De l'ambition pour Villard-Bonnot »



Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Saliha ARRADA, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

Frédéric CEVA, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

Hervé LENOIRE, 3^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

Clara MONTEIL, 4^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

Cyrille TINTILLIER, 5^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA

Myriam SIMONAZZI, 6^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

Arnaud BERNARD, 7^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

Pascal VALVERDE, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

Sabine LARRIU, conseillère déléguée aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

Les Conseillers de la majorité

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Bernard BARACCO, **Florence CLOITRE**,

Bruno VILOTITCH, **Brigitte BALBO**,

Bernadette SORACE, **Bruno GONINET**,

Pascale LANGUILLE, **Hervé DUBOUCHAUD**,

Joëlle CACCIATORE, **Julien CALLOUX**,

Jérôme BIGLIA, **Yves BRONNIMANN**,

Valérie MAUMON

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Jean-Pierre MIOZZO, **Denise DEDEBAT**,

Soraya BOUMECHACHE, **Yann OROY**,

Jean-Claude TORRECILLAS, **Bibiane YEKPÉ**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

04 76 45 79 45

secretariat@villard-bonnot.fr



Commune de Villard-Bonnot

Mairie

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)
04 76 45 79 45
bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

Le samedi de 9h à 12h

Services techniques

Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h
Le vendredi de 13h30 à 16h30
04 76 45 79 36
services.techniques@villard-bonnot.fr

Permanences des services

Sur rendez-vous uniquement

Logement à Villard-Bonnot

Lundi et vendredi de 13h30 à 16h30

Scolaire

Accueil téléphonique
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Accueil physique : du lundi au jeudi
de 9h à 12h

Périscolaire

Accueil téléphonique et physique
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

Vie associative

Salles communales et festivités

Du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
p.ginet@villard-bonnot.fr

Urbanisme

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
Accueil physique
04 76 45 79 45
urbanisme@villard-bonnot.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal
sont retransmises en direct sur Teams,
via la page Facebook de la commune.

Vous souhaitez prendre connaissance des sujets débattus en Conseil municipal ?
Tous les procès-verbaux sont accessibles en ligne ou sur l'application mobile.
www.villard-bonnot.fr/1274-actes-administratifs.htm
Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]



Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

www.oui.sncf

SNCF TER (achat des billets « régionaux »)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



Réseau de transports en commun

Appli M sur Playstore et App'store

www.reso-m.fr

Agence Mobilité

431, av. Ambroise-Croizat - 38920 Crolles

0 800 941 103

n°vert, service et appel gratuits

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

04 76 99 70 00

servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

www.le-gresivaudan.fr/eaux

Déchets

Encombrants :

inscription obligatoire jusqu'au mercredi

04 76 45 79 36

du lundi au vendredi de 9h à 12h

services.techniques@villard-bonnot.fr

dates 2026 sur appli « Villard-Bonnot »

Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

www.dastri.fr



Correspondants locaux

Jean-Luc Dubouis jedubouis54@orange.fr

Amanda Gaillard amanda.gaillard@gmail.com



Pharmacies de garde

Pour avoir connaissance de la pharmacie de garde proche de son domicile,
trois solutions à votre disposition

39 15

www.servigardes.fr

Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [VB au quotidien]



Servigardes.fr

A FLASHER

pour localisation automatique
(38190 Villard-Bonnot)



Etat Civil

• NAISSANCES •

AHACHE Loïs 30/11/2025

PARMELLI ELLART Axel 9/12/2025

BAUSTIER Tina 16/12/2025

• DÉCÈS •

DELHÔME Georges 30/11/2025

VESCO Bernard 11/12/2025

ALONSO André 16/11/2025

GRILLO PEREIRA Gracinda,
épouse SOUSA DA SILVA 28/11/2025

LIGRON Laure, épouse GENTHON 3/12/2025

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

com@villard-bonnot.fr

Permanence en Mairie

SDH

Le mercredi de 14h à 15h :: Séverine Mutter

CCLCV (consommation, logement et cadre de vie)

Les premiers mardis du mois de 16h à 17h

Jérémie Iordanoff

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère

Membre de la Commission des lois
constitutionnelles, législation et administration
générale de la République (secrétaire)

jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

09 61 29 04 01